

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

DU LUNDI 08/11/2022

PARTICIPANTS :

Mmes Esnault, Lobstein ,Laprée, , Kubiak, Drian, enseignantes
Mmes Blindauer , Fischer, Vautrain Muller , M. Beaumont, représentants des parents d'élèves
Mme Libs, adjoint au Maire
Excusées :Mme Euzenot , enseignante, Mme Fischer , représentante des parents d'élèves

1. Bilan des élections des délégués de parents

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Sur 248 électeurs, on compte 171 votants dont 126 suffrages exprimés(45 bulletins nuls à cause de rayures ou de noms entourés ou blancs), soit une participation de 69%. Cette participation est supérieure à celle de l'an dernier malgré le très grand nombre de bulletins blancs. A noter également le faible nombre de candidatures puisque seuls cinq parents se sont inscrits sur les listes, il n'y a donc aucun suppléant.

2. LES EFFECTIFS ACTUELS

Par classe :

	Effectif	Petits	Moyens	Grands
CLASSE P/M Mmes Laprée / Drian	27	14	13	
CLASSE P/M Mme Kubiak	28	16	12	
CLASSE P/M Mme Euzenot	28	16	12	
CLASSE G Mme Lobstein	24			24
CLASSE MG Mme Esnault	24		6	24

Par section :

PETITS	46
MOYENS	37
GRANDS	48

Total : 131

3. LE REGLEMENT INTERIEUR

Aucune modification n'est proposée au règlement intérieur. Ce règlement a été porté à la connaissance des parents des futurs élèves de petite section via le padlet qui leur a été transmis au moment de l'inscription de leur enfant et il est publié dans son intégralité sur le site de l'école. Un exemplaire sera affiché à l'entrée principale de l'école.

4. LA SECURITE A L'ECOLE : Evacuation / Confinement

Un exercice d'évacuation incendie a d'ores et déjà été effectué le lundi 12 septembre. Il avait été préparé par les enseignants avec les élèves. L'évacuation s'est déroulée dans l'ordre et dans le calme en quelques minutes, le point de rassemblement étant le parking de la Roseraie.

Un second exercice a eu lieu le jeudi 13/10 sans que les élèves aient été prévenus et il s'est déroulé dans de très bonnes conditions.

Exercices de confinement (PPMS) :

Depuis la rentrée de septembre 2017, deux plans particuliers de mise en sûreté doivent être élaborés , le PPMS Confinement et le PPMS Attentat- Intrusion. Un exercice aura lieu avant la fin du second trimestre.

5. LE PROJET D'ECOLE ET LES DIFFERENTES ACTIONS DE L'ANNEE

OBJECTIF 1 : Permettre à tous les élèves de progresser dans la compréhension de l'oral et de l'écrit	INDICATEUR : Pourcentage d'élèves en réussite dans la compréhension des mots et des phrases en fin de cycle 1
ACTIONS : <ol style="list-style-type: none">Développer des compétences en compréhension orale et écrite : mise en place d'un partenariat avec la médiathèque communale sous forme d'animations régulières programmées sur l'année (avec des lectures d'albums et de prêts de livres qui alimentent les bibliothèques de classe)Développer des compétences en compréhension orale et écrite et enrichir la culture littéraire contemporaine à travers la participation au Concours littéraire des incorruptibles.Développer des compétences en compréhension orale et écrite par la mise en œuvre de la méthode Narramus (axée sur la compréhension en réception et en production)Développer des compétences en compréhension orale et écrite par la mise en œuvre de la méthode Apprentilangue /Thémots (axée sur l'enrichissement du vocabulaire)	

OBJECTIF 2: Manipuler, chercher, raisonner, utiliser des stratégies, communiquer avec les nombres	INDICATEUR : Pourcentage de réussite aux évaluations nationales de début de CP en mathématiques
ACTIONS : <ol style="list-style-type: none">Utiliser les nombres dans des jeux de société, des devinettes, des albums à compterUtiliser les fleurs de représentation des nombres	

OBJECTIF 3 : Développer les conditions pour apprendre à mieux vivre ensemble	INDICATEUR : Nombre d'actions dans le parcours citoyen
ACTIONS : <ol style="list-style-type: none">Développer le conseil de la pédagogie FreinetPérenniser les messages clairs : apprendre à exprimer ses émotions face à des actes ou des réflexions d'autres camaradesMettre en place une chorale dans l'écoleSensibiliser à l'environnement et à son respect : observer la nature et les arbres à Holtzheim au fil des saisonsEntretien du jardin pédagogique fleuri et potager, sensibiliser au respect de l'environnementMettre en œuvre des ateliers philosophie, comprendre des contes philosophiques et mettre en œuvre leurs préceptes, mettre en œuvre des séances de méditationSensibiliser au respect sous toutes ses formes : je ME respecte, je respecte les AUTRES, je respecte le matérielDevenir un « chevalier relationnel » en appliquant les quatre accords toltèquesPrévenir le harcèlement (GS) « Mon corps c'est mon corps , l'entendre et le dire », démarrage le 10/11/2022 dans le cadre de la journée nationale de prévention du harcèlement.Mettre en place des jeux de société, des jeux coopératifs en classe et en salle de motricité	

6. COMPTES DE L'ECOLE

Comme chaque année, l'école était affiliée à l'OCCE. Les comptes de l'école ont été révisés par Mme Vautrain-Muller, représentante des parents puis le bilan comptable a été transmis à l'OCCE qui les a validés.

Un don de 1000 euros a été effectué par l'APEEH (Association des Parents d'élèves des Ecoles de Holtzheim) à la coop de l'école début 2022 voici comment il a été utilisé :

- 6 bacs à eau Giffi 60 euros
- Entrées ferme pédagogique de la Ganzau pour les Ps et les MS 486 euros (le transport étant pris en charge par la mairie)
- Veilleuse salle de repos 20 euros
- Achats divers pour élèves à besoins particuliers

Soit au total 666 euros .Le reste a été utilisé pour les achats liés aux goûters collectifs et douceurs déposées dans les bricolages lors des fêtes calendaires : achats de mandarines, chocolats de saint Nicolas, galettes des rois , chocolats de Pâques . Ces dépenses étaient au préalable financées par les bénéfices réalisés lors des fêtes d'école. Cela permet de ne pas amputer les coop de classe des montants équivalents.

Un second don de 1000 euros a été effectué cet automne, il servira à financer pour partie les sorties de cette année et les achats liés aux fêtes calendaires .

COTISATION 2022-2023 :

Aucune participation n'a encore été demandée aux parents au titre de la coopérative scolaire. L'équipe éducative a choisi l'occasion du premier conseil d'école pour rappeler les finalités de la coopérative scolaire, son aspect important pour la promotion des activités scolaires, artistiques, culturelles au sein des classes malgré son caractère facultatif.

L'argent de la coopérative sert à financer le matériel pédagogique des projets de classe, la matière première pour la fabrication des traditionnels cadeaux de Noël, de Pâques, de la fête des mères, des pères...financer les achats pour les goûters réalisés en classe.

Ces dernières années, la cotisation a été fixée à 20 euros, étant donné les différentes actions de l'APEEH (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Holtzheim) qui alimentent la coopérative de l'école.

L'équipe pédagogique propose de maintenir le montant de la cotisation à la coopérative scolaire à 20 euros pour l'année en cours. Cette proposition a été votée à l'unanimité. Un appel à cotisation sera donc prochainement diffusé.

9.LA FETE DE FIN D'ANNEE

Elle aura lieu le vendredi 23 juin. Les modalités seront précisées ultérieurement.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 14 mars à 18h

La séance est levée à 20h15